

Bailleur
SCI Revellat-Perroquets Mme Revellat Evelyne 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne

Locataire Destinataire
Monsieur Alan CARIOU 33, rue des Perroquets 94350 Villiers sur Marne

Facture Loyer Février 2019		Quittance n°02-2019
Facture de : M. Alan CARIOU pour loyer, charges et caution à : 33 rue des Perroquets 94350 Villiers-sur-Marne en paiement du mois de Février 2019 Fait à Villiers sur Marne le 28/02/19 Signature du bailleur 	Détail - Loyer nu : 580,00 € - Charges / Provisions de Charges : 50,00 € Soit un montant total du terme = 630,00 €	
Le paiement de la présente n'emporte pas présomption de paiement des termes antérieurs. Cette quittance ou ce reçu annule tous les reçus qui auraient pu être donnés pour acompte versé sur le présent terme. En cas de congé précédemment donné, cette quittance ou ce reçu représenterait l'indemnité d'occupation et ne saurait être considéré comme un titre d'occupation. Sous réserve d'encaissement.		

N.B. : Le loyer est payable entre le 1^{er} et le 5 du mois, tel que prévu au bail.